



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pollution industrielle

Question écrite n° 59325

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le contenu de l'étude d'impact annexée au dossier de demande d'autorisation de prélever de l'eau brute en Seine et de délimiter les périmètres de protection de captage de l'unité de production d'eau potable exploitée par la société d'eau du Sud parisien à Vigneux-sur-Seine. La procédure s'est déroulée en mai et juin 2009. Selon ce document, il semble que de "nouveaux types de polluants engendrent des contaminations intenses de l'eau du fleuve". Par conséquent, et dans le cadre de la mise en oeuvre du principe de précaution, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les principales caractéristiques de ces nouveaux produits, et notamment de leur toxicité.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59325

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9152

Question retirée le : 27 avril 2010 (Fin de mandat)